

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30122**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Rouen, Université de Toulon, Université Clermont Auvergne, Université d'Artois, Université de Bordeaux, Conservatoire national des arts et métiers, Université Grenoble Alpes, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université de Montpellier, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris 13, Université de Poitiers, Université de Lorraine, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Corse - Pasquale Paoli, Université de Lille, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Planification d'un projet de création d'activité ou de petite entreprise
 - Analyse l'environnement d'une entreprise
 - Connaissance des aspects économiques des TPE/PME
 - Connaissance des aspects juridiques des TPE/PME
 - Connaissance des aspects financiers et fiscaux des TPE/PME
 - Connaissance des principaux aspects du marketing opérationnel appliqué aux TPE/PME
 - Mise en place d'actions commerciales
 - Contribution à la satisfaction client
 - Animation de petites équipes
 - Mobiliser les outils économiques et juridiques dans le cadre de négociations avec les banques
 - Réaliser la gestion administrative des contrats
 - Savoir monter un business model et un business plan
- Négocier et argumenter dans le cadre d'une négociation commerciale
- Appliquer les méthodes de prospection et de négociation clients/fournisseurs
 - Mobiliser les fondamentaux du marketing
 - Organiser le fonctionnement de la structure
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées

dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- G47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- N79 : Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
- Q88 : Action sociale sans hébergement
- S94 : Activités des organisations associatives
- T97 : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
 - Responsable d'entreprise artisanale
- Responsable d'association
- Assistant de direction de TPE
- Agent de maîtrise, chef d'équipe dans une entreprise déjà existante
- Porteur/Porteuse de projets de création d'activités au sein d'une TPE voire d'une PME

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1604 : Assistanat de direction
 M1605 : Assistanat technique et administratif
 K1201 : Action sociale
 K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société
 M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30122 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30122 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30122 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30122 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30122 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30122 - Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les outils économiques et juridiques dans le cadre de négociations avec les banques • Réaliser la gestion administrative des contrats
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30122 - Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Monter un business model et un business plan Négocier et argumenter dans le cadre d'une négociation commerciale • Appliquer les méthodes de prospection et de négociation clients/fournisseurs • Mobiliser les fondamentaux du marketing
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30122 - Management et animation d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le fonctionnement de la structure

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Cnam Paris, arrêté du : 25/07/2017
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
- Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018
- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
- Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018
- Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
- Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016
- Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015
- Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
- Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université d'Artois](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Conservatoire national des arts et métiers](#)

[Université Grenoble Alpes](#)

[Université Jean Moulin - Lyon 3](#)

[Université Paris-Est Marne-La-Vallée](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université Paris 13](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Toulon](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Bretagne Occidentale - Brest](#)

[Université de Corse-Pascal-Paoli](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :